

Laval, le 22 novembre 2002

À : Monsieur Claude Béland, président
Comité directeur des États généraux
sur la réforme des institutions démocratiques
Secrétariat à la réforme des institutions
Démocratiques
875, Grande Allée est, bureau 1.69
Québec (Québec, G1R 4Y8

Et

Monsieur Claude Lachance, président
Commission des Institutions de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage,
Québec (Québec) G1A 1A3

Du : Comité Politique - Action - Femmes (PAF) du Centre des femmes de
Laval pour le Centre des femmes de Laval

Et

De : La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)

**La réforme des institutions démocratiques du Québec
position, questionnements, recommandations**

Le Centre des femmes de Laval est actif dans son milieu depuis 1982. Environ, 125 femmes par semaine demandent de l'aide, participent à des activités éducatives et à des ateliers d'expérimentation ainsi qu' à des actions sociales ou collectives en lien avec l'amélioration des conditions de vie des femmes.

La Table de concertation de Laval en condition féminine de Laval est un regroupement d'organismes publics, para-publics et communautaires qui ont un préjugé favorable à l'égard des femmes. La TCLCF est un lieu privilégié de rassemblements, de réflexions, d'échanges et d'actions déterminé à améliorer les conditions de vie des femmes à Laval.

Nous nous associons dans l'élaboration de ce présent document parce que nous nous sentons directement interpellées en tant que citoyennes mais aussi en tant que militantes oeuvrant pour des changements sociaux visant à l'obtention de l'équité, de l'égalité et de la justice. Nous travaillons de concert avec d'autres groupes à l'obtention de pratiques démocratiques qui permettent à touTEs de développer et d'exercer réellement leur pouvoir citoyen au sein de la population québécoise.

Nous sommes vivement intéressées à participer à la démarche de consultation sur la Réforme des pratiques et des institutions démocratiques que proposent la Commission et le Comité parce que nous sommes convaincues qu'il existe d'autres façons « de faire de la politique », entre-autres en abolissant les contraintes d'expression telle « la ligne de parti » et en permettant aux opinions non partisans politiquement d'être entendues.

Systeme électoral - mode de scrutin

Inspirées des documents produits par le Mouvement pour démocratie nouvelle (MDN) et par ceux du collectif Féminisme et Démocratie nous demandons **un mode de scrutin mixte : proportionnel et préférentiel tel que proposé par le Collectif et qui donne à chacun des votes un poids égal pour une représentation plus conforme de la volonté populaire à l'Assemblée nationale.**

En fait, nous recommandons un mode de représentation nationale à la proportionnelle complété par une représentation régionale non-partisane à la préférentielle. La majorité de la députation serait donc élue à la proportionnelle et les électrices et les électeurs conservent un lien avec une députée ou un député mais sur la base des régions administratives plutôt que des comtés.

Ce modèle suppose comme modalités :

- ? Un bulletin de vote national où chaque électrice et électeur choisit un parti tenant compte de son programme et de sa composition.
- ? Un bulletin de vote régional spécifique à chaque région, où chaque électrice ou électeur choisit un nombre déterminé de personnes aptes à représenter leur région à l'Assemblée nationale et ce, sans considération de parti.

En ce qui a trait à la chefferie du gouvernement, nous nous questionnons sur la pertinence d'élire unE premierE ministre par suffrage universel tel que pratiqué lors des élections municipales ou selon le mode présidentiel. Présentement, nous n'avons pas assez d'informations pour prendre position à ce sujet. Toutefois, nous croyons savoir qu'un tel type de campagne pourrait désavantager les femmes qui voudraient se présenter au poste de dirigeante de la province à cause, entre autres, les coûts engendrés lors d'une telle campagne à un niveau nationale. Il serait donc, nécessaire de contrer cet obstacle, d'imposer des mesures strictes en prenant des actions radicalement positives favorisant ainsi la candidature des femmes à ce poste. Si de telles mesures étaient prises et si les analyses faites après les informations que nous aurions reçues par une campagne d'éducation populaire sur l'élection du premier ministre ou de la première ministre par suffrage universel, s'avéraient optimistes pour les femmes, il nous semblerait assez séduisant d'élire PAR UN SUFFRAGE UNIVERSEL TEL QUE NOUS LE PRATIQUONS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES le premier ministre ou la première ministre du Québec.

Bien que nous reconnaissons que le Québec soit une société démocratique, son actuel mode de scrutin ne respecte pas selon nous, la volonté populaire et devient par conséquent anti-démocratique. Anti-démocratique parce qu'il engendre des écarts importants entre ce que la population veut et la composition de l'Assemblée nationale qui, de manière générale, reflète peu la volonté réelle des électeurs et des électrices. Bien plus, le mode de scrutin

actuel déforme cette volonté populaire au point qu'un parti peut arriver au gouvernement en ayant obtenu moins de votes qu'un autre. Le vote de chacunE n'est donc pas pris en égale considération, ce qui ne respecte pas le principe démocratique de l'égalité des votes établi dans les Chartes des droits.

Le fonctionnement actuel favorise également le bipartisme et bloque l'expression de la diversité des courants politiques portés par la population, les mouvements sociaux, les groupes minoritaires, les mouvements anti-néolibéralisme dans la mondialisation, les minorités culturelles etc., ce faisant, des milliers de personnes perdent leur voix au Québec. De plus, il maintient le statu quo de la domination masculine en politique et ne permet que difficilement l'accès des femmes au pouvoir. L'évidence est là sous nos yeux, il y a une sous-représentation profonde et systémique des femmes en politique.

Nous joignons donc nos voix à celles, déjà nombreuses qui réclament une modification majeure du mode de scrutin actuel. Il est de la plus grande importance que la société québécoise s'entende sur les principes qui, selon nous, doivent guider cette réforme :

- Refléter obligatoirement et le plus fidèlement possible la volonté populaire ;
- Viser une représentation égale entre les femmes et les hommes ;
- Incarner la diversité québécoise et permettre le pluralisme politique ; (différentes tendances politiques, différentes composantes de la société québécoise, meilleure représentation des minorités culturelles et des groupes minoritaires). Susciter la participation de l'ensemble de la population incluant les excluEs la plupart du temps oubliéEs : analphabètes (1 million de personnes au Québec selon une nouvelle récente), sans abris, personnes à faible ou très faible revenu, etc...
- Refléter l'importance des régions dans la réalité québécoise.

Nous croyons fortement que la majorité des québécoisEs est prête pour ce changement et qu'elle est, tout comme nous, persuadée de la nécessité de réformer en profondeur notre actuel mode de scrutin dans les plus brefs délais pour le rendre vraiment démocratique. Nous estimons aussi que la société québécoise doit, - si elle veut concrètement faire une place réelle à l'ensemble des citoyenNEs, en incluant l'ensemble des composantes de la société québécoise y compris les personnes moins informées ou impliquées

politiquement, les personnes analphabètes, les excluEs, etc. – mettre en œuvre le plus tôt possible, une campagne d'éducation populaire (entre autres, via les médias) qui expliquera à touTEs les tenants et aboutissants de la réforme.

La place des régions

Nous sommes plutôt en faveur de la création d'une Chambre des régions non-partisane à l'Assemblée nationale. **Chaque région serait représentée par des citoyenNEs engagées qui travaillent pour un mieux-être de leur communauté et qui seraient indépendantEs des partis politiques.** L'objectif de ces représentantEs serait non-partisan mais plutôt basé sur une volonté partagée avec les autres représentantEs, de faire de leur milieu, un lieu où il ferait bon vivre pour l'ensemble des populations régionales

Nous voulons aussi souligner l'importance que revêt pour nous **le respect de standards ou de balises nationales par les instances régionales** afin d'éviter des disparités régionales, surtout en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des femmes, l'accès des femmes aux instances décisionnelles ainsi que l'accès à des services de santé, d'éducation etc. Nous souhaitons aussi **que les instances régionales soit tenues de respecter les engagements nationaux en matière de condition féminine** et qu'elles en soient imputables à leur population féminine ainsi qu'au gouvernement central.

Nous demandons également **qu'une plus grande place soit faite aux femmes et à l'implication de la « simple citoyenne »**, favorisant ainsi une meilleure pratique démocratique dans les instances décisionnelles régionales et un DÉVELOPPEMENT DURABLE (holistique) qui ne se peut pas sans la participation active des femmes et sans la reconnaissance de leur apport à leur collectivité. **Que des moyens soient mis en place pour y arriver** dans les plus courts délais.

Démocratie représentative ou démocratie directe

Pour nous il serait envisageable d'élargir la possibilité de déclencher le processus référendaire en permettant l'initiative parlementaire ou l'initiative populaire. Toutefois, nous croyons à une consultation publique préalable afin d'en déterminer les barèmes tel que le pourcentage idéal de demandeurs et demanderesses pour la tenue d'un référendum.

Des élections à date fixe

Afin de favoriser une meilleure participation de l'ensemble de la population et assurer une relève, ainsi que pour éviter l'opportunisme en fin de mandat, nous sommes d'accord pour la tenue d'élections à date fixe.

Limitation des mandats électoraux

Nous proposons que les mandats électoraux soient limités à deux ou trois mandats et ce pour l'ensemble des éluEs.

L'intégrité du processus du vote

Nous sommes en faveur de l'instauration d'une carte d'électeur/électrice parce qu'elle permettra d'assurer que la personne qui vote est bien celle qui est inscrite sur la liste électorale et qu'ainsi nous pourrons éviter les votes frauduleux.

La place des femmes en politique

Nous sommes conscientes qu'aucun mode de scrutin ne garantisse à lui seul et de façon absolue la parité femmes-hommes à l'Assemblée nationale. C'est pourquoi, nous préconisons la mise en place d'un «train de mesures d'actions positives» pour favoriser l'accès des femmes à l'investissement citoyen, en politique et à l'Assemblée nationale. Parmi ces mesures nous devrions retrouver (la plupart sont tirées du Mémoire du Collectif Féminisme et Démocratie) :

- des listes de candidatures comptant un nombre égal d'hommes et de femmes ;
- des listes en alternance parfaite une femme/un homme ;
- une position « réservée-privilegiée » en tête des listes (par exemple : 10 candidatures féminines parmi les 20 premiers rangs ou que les candidates soient prioritairement dans le premier tiers de la liste du parti etc.) ;

- des amendes ou des pénalités SIGNIFICATIVES dans le financement public des partis politiques qui ne présentent pas de listes égalitaires du point de vue du sexe des candidatEs.
- Que les candidates puissent obtenir une formation spécifique tant de la part des partis politiques que du Ministère de l'éducation ;
- Que les partis politiques mettent sur pied des comités de soutien et de recrutement ainsi que tout ce qui sera pertinent pour susciter les candidature féminines.
- Qu'une importante campagne d'éducation populaire soit réalisée afin d'accompagner la population tout au long de la mise en place d'une réforme du mode scrutin. Cette campagne devra convier la population à des changements profonds que ce soit en tant que citoyenNEs ou en tant que candidatEs. Elle devra également faire en sorte que les femmes soient sensibilisées aux nouvelles avenues qui s'offriraient à elles.
- Qu'une formation « DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ » ou «EMPOWERMENT CITOYEN» soit offerte dans les polyvalentes dès le début des études secondaires : sur le rôle des éluEs, sur le rôle des citoyenNEs, sur le fonctionnement de la démocratie, sur l'égalité entre les hommes et les femmes, sur l'importance de l'équité de représentation, etc.
- Que les candidates puissent avoir accès à du financement adéquat pour leurs campagnes électorales et soient appuyées dans leurs démarches, et ce, qu'elles se présentent à l'intérieur des partis politiques ou à titre d'indépendantes.
- Que des mesures et du financement soient mis en place pour faciliter la conciliation politique-famille, comme le remboursement de frais de garde, etc.

États généraux sur la réforme des institutions démocratiques

Nous voulons signifier ici l'importance que nous accordons à la représentation des citoyennes, des groupes populaires et féministes lavallois et de l'ensemble des régions du Québec à la rencontre du début de l'année 2003 où se tiendront les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

Pour que ce « rendez-vous de participation citoyenne » en soit réellement un !

Une réforme dans les plus brefs délais...

Nous incitons fortement les membres de la Commission et du Comité directeur à faire tout en leur pouvoir pour qu'une réforme en profondeur du mode de scrutin se fasse dans les plus brefs délais. Tous les partis politiques sont actuellement d'accord pour précéder à une telle réforme. Alors procédons! Nous croyons que de véritables changements doivent se faire et qu'il faudra accompagner la population dans leur application.

Eugenia Arnoldo

Odile Boisclair

Françoise Gervais

Lise Prézeau

Comité PAF du Centre des femmes de Laval pour le
Centre des femmes de Laval, 504, rue Cousineau, Laval, H7G 3K1
(450) 629-1991 fax : (450) 629-7433 courriel : cflaval@cam.org

Nathalie Lemieux

Table de concertation de Laval en condition féminine

1450, boul. Pie-X, local 218, Laval, Qc, H7V 3C1

Tél: (450) 682-8739 Fax: (450) 682-9057 tblcf@bellnet.ca